

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

AVIS n° 2025/09/25-04-CFVU

**Accréditation hors vague à compter de 2026/2027
de la Licence professionnelle
mention « Maintenance et technologie : organisation de la maintenance »**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance exceptionnelle du 25 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L613-1 et D613-6,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence professionnelle et de Master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,

Considérant le dossier de demande d'accréditation présenté par l'Institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille (IUT),

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE à la demande d'accréditation, hors vague, de la Licence professionnelle mention « Maintenance et technologie : organisation de la maintenance » portée par l'institut universitaire de technologie d'Aix-Marseille (IUT), à compter de l'année universitaire 2026/2027.

Cet avis rendu, à l'unanimité, par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Membres présents et représentés : 28

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

